



Permis AM (BSR)

HORAIRE D'OUVERTURE DU BUREAU

Du mardi au vendredi de 16h à 19h
Le samedi de 10h à 12h
Fermé le dimanche

DOCUMENT A FOURNIR POUR L'INSCRIPTION

- 1 Photocopie de l'A.S.S.R. 1^{er} niveau (classe de 5^{ème}) ou 2^{ème} niveau (classe de 3^{ème}) ou ASR (greta)
- 1 Photocopie du recensement pour les + de 16 ans
- 1 Photocopie de la journée d'appel pour les + de 18 ans
- 3 Photocopie de la carte d'identité recto-verso
- 2 Photocopie d'un justificatif de domicile
- 4 Photo d'identité
- 1 Autorisation parentale pour les mineurs (à signer sur le dossier) et 2 photocopie de la carte d'identité de celui qui signe. 2 photocopie du livret de famille si le nom est différent.

COURS PRATIQUES

Le Permis AM comprend 7 heures de formation, 1 heure de sensibilisation aux risques, 2 heures de pratique hors circulation et 4 heures en circulation

Pour les cours **un blouson, une paire de gants, des chaussures avec des lacets non pendants** sont obligatoire et un casque personnel homologué.

DANS NOTRE ÉTABLISSEMENT L'ASSURANCE SPÉCIALE ÉLÈVES EST GRATUITE

TARIFS DES MODULES DE FORMATION

Module hors circulation (facultatif) :

1 heure : **40 €**

Module Permis AM :

7 heures : **250 €**

Les tarifs sont indiqués T.T.C. à partir du 19 janvier 2013

ÉTABLISSEMENT AGRÉÉ PAR L'ÉTAT POUR LE PERMIS A 1 €URO PAR JOUR